

Les Cahiers de l'OCEMO  
N°2

*« Ce deuxième numéro des Cahiers de l'OCEMO est l'occasion de présenter les différentes initiatives mises en place au premier semestre 2014 par l'Office afin de contribuer à la diffusion auprès d'un large public des travaux de ses membres et de toujours mieux jouer son rôle d'animateur de réseau.*

*Mettre en place des espaces de partage et un cadre de travail collaboratif en faveur du développement et de la coopération dans l'espace méditerranéen et favoriser les échanges entre nos membres, telle est la vocation de l'OCEMO. Parce que les projets prennent vie à travers des rencontres et des transmissions de savoirs, il a créé en 2014 « **Les Rendez-vous de l'OCEMO** qui regroupent « **Les Ateliers de l'OCEMO** » ainsi que « **Les Cafés-débats de la Méditerranée** » mis en place en 2014.*

*Les Cafés-débats de la Méditerranée sont basés sur le principe de l'échange et de la mise en réseau. L'objectif de ces réunions est de renforcer la coopération avec le corps consulaire de Marseille, afin de faire émerger de nouveaux axes de coopération, le tout dans une ambiance conviviale.*

*Les Ateliers de l'OCEMO, quant à eux, ont été mis en place principalement au bénéfice de nos membres. Quatre Ateliers ont été organisés durant le premier semestre 2014. Leurs objectifs est de partager la connaissance et les productions de nos membres, de participer à la création de synergies entre ces derniers et de favoriser l'émergence de nouveaux projets, les échanges entre les acteurs et la diffusion de l'information. Ces rencontres sont également l'occasion de faire connaître nos propres travaux.*

*Ce deuxième numéro des Cahiers de l'OCEMO vous permettra, au fil des pages, d'en savoir plus sur les Ateliers organisés en ce premier semestre 2014 et les conclusions qui en ont découlé.*

*Très bonne lecture ! »*

**Pierre Massis,**  
**Délégué général, OCEMO**

## Sommaire

1. L'OCOMO
2. Les Cahiers de l'OCOMO
3. Les Ateliers de l'OCOMO
4. Comptes rendus
  - a. Conférence « Diplomatie et la coopération agricole en Méditerranée » Rapport Mediterra 2014
  - b. Rapport FEMISE-AFD 2013 : « Vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux » et 20 ans de l'Institut de la Méditerranée
  - c. 3<sup>ème</sup> conseil stratégique et séminaire de validation EDILE
  - d. L'impact touristique de Marseille-Provence 2013

## 1. L'OCEMO



Mis en place fin 2011, l'OCEMO a comme objectif de susciter un dialogue constructif entre les différents acteurs économiques de la région et de contribuer au développement de la perspective régionale en centrant sa réflexion, son action et ses projets sur les enjeux d'avenir : la jeunesse, l'emploi et l'entreprenariat.

L'ADN originel de l'OCEMO en fait une institution unique, car la plupart de ses membres sont des réseaux. La vocation de l'Office consiste à rassembler ces acteurs, afin de promouvoir leurs travaux et favoriser leur collaboration en soulignant la complémentarité de leurs missions. L'Office s'appuie sur plus de 180 laboratoires de recherche, 100 écoles ou instituts de formation. Au total l'OCEMO rassemble plus de 550 institutions et représente 100 000 contacts. Il joue un rôle d'animation entre ces différents réseaux et assure l'ingénierie de projets.

L'OCEMO accompagne et met en œuvre des actions favorisant le développement économique et social en Méditerranée. Il donne accès à une filière d'expertise intégrée, de l'analyse stratégique à la mise en œuvre de projets opérationnels. Il est organisé autour de quatre vice-présidences, représentant ses axes d'intervention : la recherche, l'investissement, le capital humain et la formation, les grandes entreprises et les opérateurs stratégiques. Assia Bensalah Alaoui (Ambassadeur Itinérant de SM Mohamed VI, Roi du Maroc), Philippe de Fontaine Vive (premier Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement), et Mouïin Hamzé (Secrétaire Général du Centre National de la Recherche Scientifique du Liban) sont les co-présidents de l'Office. Pierre Massis en est le Délégué général.

L'Office a plusieurs modalités d'intervention :

- **Production de connaissances : l'OCEMO, apporteur d'idées.** Améliorer la connaissance du terrain sur lequel la coopération économique s'organise est fondamental. à cet égard, la mission de l'OCEMO est de contribuer à la production de savoirs et de connaissances. Le premier exemple est l'Enquête sur les attentes de la jeunesse.
- **Valorisation : l'OCEMO, amplificateur de projets.** L'Office participe à la valorisation des productions de ses membres. Il en assure la plus large diffusion et une appropriation optimale au sein du réseau. L'Office s'applique également à diffuser sa production propre.
- **Promotion : l'OCEMO animateur et porteur de projets.** Le troisième type d'action que l'OCEMO met en place au bénéfice de la coopération économique se traduit dans l'action concrète. Il intervient à la fois dans l'organisation d'évènements tels que la Semaine Economique de la Méditerranée et dans la coordination et l'animation de programmes opérationnels tels que MedNC ou encore JEY.

Pour plus d'information : [www.ocemo.org](http://www.ocemo.org)

## 2. Les Cahiers de l'OCEMO

Les Cahiers de l'OCEMO sont destinés à être un ouvrage de référence sur les thématiques d'actualité, relayant celle des membres en priorité, mais également la sienne propre.

Avec les Cahiers de l'OCEMO, nous proposons un espace d'expression, un espace de liberté de paroles pour toutes les sphères de la société civile et tous les acteurs de la coopération. A travers ces cahiers, l'OCEMO apporte une vraie plus-value en initiant une réflexion ouverte autour d'un ou plusieurs thèmes.

En 2013, dans le cadre de la Semaine Economique de la Méditerranée, l'OCEMO a voulu initier une réflexion ouverte sur la base de trois questions autour du thème central de cette édition : « La culture, facteur de développement économique ». En est issu le premier numéro des Cahiers de l'OCEMO.

Nous avons dédié ce second numéro aux Ateliers de l'OCEMO et remercions chaleureusement ses contributeurs.

### 3. Les Ateliers de l'OCEMO



**E**n tant qu'animateur de réseau et dans le cadre de sa mission de valorisation, l'Office se met au service de ses partenaires et organise « les Ateliers de l'OCEMO ». Ces derniers portent sur le travail d'une ou plusieurs de ses parties prenantes ou sur des sujets transversaux, la restitution de rapports, la duplication de conférences et/ou séminaires donnés dans d'autres lieux.

Il peut s'agir d'un séminaire, d'une table ronde, d'une réunion d'experts ou de tout autre événement. L'intérêt pour l'OCEMO est d'être force de proposition sur le contenu de la manifestation, il peut à l'occasion d'un Atelier mettre en relation plusieurs de ses membres et créer des synergies entre ces derniers ou leurs projets.

L'objectif pour l'Office, à travers la mise en place d'évènements, est de participer à la valorisation des productions de ses membres. Il est chargé de traduire ces travaux en langage opérationnel, pour leur assurer la plus large diffusion et une appropriation optimale au sein de la Communauté.

A travers ces Ateliers, l'OCEMO transmet l'expérience de terrain acquise par les opérateurs, membres de ses réseaux, afin que celle-ci soit le mieux partagée. Il assure la diffusion de ces travaux au bénéfice de sa communauté au sens large.

Quatre Ateliers ont été organisés au premier semestre 2014 :

- 29 avril : conférence « Diplomatie et la coopération agricole en Méditerranée » Rapport Mediterra 2014 ;
- 20 mai : rapport FEMISE-AFD 2013 : « Vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux » et 20 ans de l'Institut de la Méditerranée ;
- 10 et 11 juillet : 3<sup>ème</sup> conseil stratégique et séminaire de validation EDILE ;
- 22 juillet : l'impact touristique de Marseille-Provence 2013.

Vous trouverez dans ce Cahier les principaux éléments ressortis de ses Ateliers.

## 4. Comptes rendus

### a. Conférence « Diplomatie et la coopération agricole en Méditerranée » Rapport Mediterra 2014

**29 Avril 2014**

**Villa Méditerranée, Marseille.**

Conférence organisée avec le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM IAMM)



#### Intervenants :

- Cosimo LACIRIGNOLA, Secrétaire général du CIHEAM
- Pascal BERGERET, Directeur du CIHEAM-IAMM
- Sébastien ABIS, Administrateur au CIHEAM

**« La paix se construit avec la connaissance.**

***La Méditerranée n'est pas seulement une idée, c'est un monde »***

*Cosimo Lacirignola*

#### **Présentation du CIHEAM**

Créé en 1962, le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) s'est affirmé comme acteur majeur de la coopération et de la diplomatie scientifique en Méditerranée. Organisation intergouvernementale, élargie aux pays du sud et de l'est de la Méditerranée à partir des années 1980, le CIHEAM assure une mission de formation spécialisée, de recherche en réseau et d'assistance technique pour le développement. Sur le terrain politique, l'un des symboles est la réunion des ministres de l'agriculture de ses 13 Etats membres, instaurée depuis 1999. La dixième réunion s'est d'ailleurs tenue à Alger en février 2014.

En 2014, le CIHEAM compte treize pays membres et travaille au service de la Méditerranée. Il produit de la connaissance, qu'il adapte aux besoins des pays méditerranéens pour apporter des formations complémentaires sur les métiers de l'agriculture, comprise dans un sens holistique, des paysages à la table. Il est présent dans le débat et dans la recherche scientifique en s'efforçant de mettre en place des réseaux d'expertise qui associent l'ensemble des compétences du Bassin méditerranéen. Il accompagne les pouvoirs publics dans leurs stratégies de développement agricole et rural. Le CIHEAM

apporte aussi une aide à la décision pour les acteurs politiques comme économiques en mettant à disposition ses analyses, ses réseaux et ses techniques.

La force du CIHEAM, c'est aussi sa capacité d'écoute de ses membres et de ses partenaires, participant à sa manière au dialogue interculturel dans la région et à la concertation diplomatique des Etats méditerranéens sur ces questions stratégiques de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la pêche et des territoires ruraux.

Actuellement, le CIHEAM est mobilisé sur 90 projets transnationaux, représentant un volume de financement total de 110 millions d'euros environ, et qui mobilisent près de 50 Etats, soit plus de 600 organismes et centres de recherche différents.

## **Coopération et diplomatie agricole en Méditerranée**

Au niveau des constats, certaines d'évolutions impactent le travail du CIHEAM et fragilisent la sécurité alimentaire des pays du sud de la Méditerranée :

- le changement climatique présente un risque majeur pour la sécurité alimentaire en Méditerranée ;
- en ce qui concerne l'eau, on attend une diminution de 20 % des précipitations d'ici 2100. L'enjeu est alors de développer de nouveaux systèmes de production agricole économes en eau, ainsi le CIHEAM met en place avec ses partenaires des projets d'agro-écologie ;
- la question démographique est également essentielle : d'ici 2050 la population va considérablement augmenter (elle a déjà doublé entre 1980 et 2010) pour atteindre le chiffre de 250 millions d'habitants en Méditerranée et au Moyen-Orient. Ceci entraînera une nouvelle augmentation des besoins alimentaires.

Le poids de l'agriculture dans l'économie des pays du sud reste stable tandis qu'on observe une augmentation de la population rurale en Méditerranée. Le modèle de développement reste inégal entre le nord et le sud, le développement rural restant important dans cette dernière zone.

Dans ce contexte, il convient d'apporter une attention particulière à la fracture, observée à l'échelle mondiale, entre ville et campagne. Comment peut-on répondre aux besoins croissants en ressources alimentaires ? Le modèle européen, où l'on développe les campagnes pour nourrir les villes, ne peut pas s'appliquer dans les pays méditerranéens. Ainsi, nous observons dans les sociétés actuelles une vraie prise de conscience de l'importance du rural. Afin de réduire les effets de cette fracture planétaire dans les pays méditerranéens, le CIHEAM promeut le développement rural en accompagnant des politiques plus inclusives, notamment à travers le programme européen « ENPARD » (European Neighborhood Programme for Agriculture and Rural Development).

L'agriculture familiale représente un facteur décisif du développement rural, lequel est mis à l'honneur en 2014, déclarée « année mondiale de l'agriculture familiale » par l'ONU. En Afrique du nord l'agriculture est portée essentiellement par les familles. En environnement rural, elle favorise la création d'emplois et permet la génération de revenus. La responsabilité des pouvoirs en place est grande, les politiques publiques de développement seront jugées sur la productivité, la préservation de l'environnement, la réglementation et la favorisation de l'accès à l'eau et au crédit. Le rôle de la femme est également primordial dans l'emploi agricole, notamment dans le sud, où il est la forme dominante de l'emploi féminin.



Parmi les activités sources de revenus, la pêche représente un secteur essentiel pour le dynamisme de l'économie familiale; c'est une garantie d'emploi et de sécurité alimentaire (programme « Fish in Med »).

Ainsi, l'articulation « alimentation / énergie / eau » est au cœur des enjeux géostratégiques en Méditerranée. La croissance démographique entraîne une demande accrue en ressources alimentaires nécessitant une augmentation de la production. Ce besoin a un impact sur la consommation d'eau et d'énergie, faisant des questions environnementales une priorité. De même, l'approvisionnement en ressources premières et leur pénurie peut être une source de conflit et de tensions sociales.

L'eau en Méditerranée est principalement utilisée à des fins agricoles, contrairement à la France, seule exception en Méditerranée, avec un emploi principalement industriel de cette ressource.

## **Mediterra 2014**

Dans le cadre de ses travaux de recherche, la plus visible des publications du CIHEAM est le rapport *Mediterra*. Chaque édition est réalisée en partenariat avec des institutions dont les travaux sont complémentaires à ceux du CIHEAM. Des expertises extra-méditerranéennes y sont également associées.

Le 14ème rapport *Mediterra*, fondé sur une expertise transdisciplinaire et plurinationale, est consacré à la logistique et aux échanges agroalimentaires en Méditerranée. En effet, la logistique est un levier d'atténuation des dangers de la sécurité alimentaire et de développement important. Le rapport invite à réfléchir au défi logistique auquel les pays méditerranéens seront confrontés dans les prochaines années pour améliorer leur sécurité alimentaire et assurer leur développement économique.

### *Evolution des échanges agricoles euro-méditerranéens*

C'est d'abord la dynamique des échanges agricoles de la zone euro-méditerranéenne qui est présentée. Le déficit agricole des pays arabes méditerranéens s'est accru et le sud et l'est de la Méditerranée restent dépendants des importations pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Par ailleurs, la Politique Agricole Commune (PAC) se trouve aujourd'hui face à une concurrence croissante du reste du monde en ce qui concerne le commerce avec le sud de la Méditerranée. En effet, la tendance des pays du sud est de s'adresser à d'autres régions du monde pour l'importation en ressources agroalimentaires. Ainsi, 70 % des importations en produits agricoles des pays du sud de la Méditerranée ne sont pas issues de l'Union Européenne ou d'autres pays méditerranéens, tandis que 50% des exportations ne leur sont pas destinées. Pourtant, le potentiel économique des échanges est important, les importations de 2012 étant évaluées à 52 milliards de dollars américains.

Les BRICS<sup>1</sup> jouent aujourd'hui un rôle clef en Méditerranée. Le Brésil, grande puissance agricole, a choisi de faire de l'agriculture le centre de sa stratégie diplomatique. Il voit en l'agriculture un facteur de développement, ses exportations agricoles dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée représentent plus de 5 milliards de dollars en 2011. Quant à la Russie, à titre d'exemple, 70 % des importations de blé de l'Egypte sont originaires de ce pays, elle est également le premier acheteur de tomates et d'agrumes (50 % de l'export d'agrumes) du Maroc.

---

<sup>1</sup> Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

Pourtant il existe une complémentarité agricole à l'échelle euro-méditerranéenne à laquelle il faudrait réfléchir.

### *Les enjeux géopolitiques des échanges agricoles*

Aujourd'hui nous constatons que de moins en moins de pays peuvent produire et exporter et qu'un nombre croissant de pays méditerranéens sont dépendants du commerce international pour nourrir leur population.

En lien avec l'objectif de sécurité alimentaire, le rapport s'intéresse ensuite au commerce de produits agricoles emblématiques de la région. Dans ces analyses sectorielles on remarque, par exemple, que la situation céréalière de la zone Afrique du Nord – Moyen-Orient révèle une pénurie d'offre par rapport à la demande de 70 Mt, se traduisant par une importation de blé et de maïs qui représente 35 % des importations mondiales de céréales. Afin d'analyser cette situation et d'étudier des solutions à cette problématique, le CIHEAM coordonne le nouveau réseau « Mediterranean Agricultural Markets Information Network » (MED-AMIN) qui se concentre, à ce stade, sur les produits céréaliers. Cette initiative a été mise en place à la suite de la demande des ministres des États membres du CIHEAM lors de leur 9<sup>ème</sup> rencontre à Malte. L'idée est d'avoir une idée du bilan céréalier dans les pays sud-méditerranéens et de mettre en place un réseau favorisant le partage d'expériences entre les systèmes d'information nationaux des marchés agricoles.

La question de la logistique, des infrastructures et des transports, notamment concernant la chaîne du froid, est primordiale pour l'optimisation des cycles de production et d'exportation. L'aménagement du territoire et plusieurs secteurs économiques des pays riverains sont concernés par cette problématique.

Par ailleurs, la santé animale est également un thème central en Méditerranée : des risques d'épizooties existent et comportent, entre autres, des impacts sanitaires, des conséquences sur les équilibres socio-économiques des pays touchés et un accroissement de l'insécurité alimentaire. Pour ces raisons, la coopération transfrontalière et multilatérale devient d'autant plus nécessaire qu'il faut contenir les perturbations sur les marchés et l'instabilité politique qui en découle. Un exemple de coopération méditerranéenne, face aux différents types de défis du secteur laitier est mis en évidence par le dispositif LACTIMED, une approche locale, intégrée et coopérative visant à renforcer la production et la distribution de produits laitiers typiques et innovants dans six pays méditerranéens.

Dans ce cadre, « produire mieux et produire plus » est un enjeu essentiel pour la sécurité alimentaire mondiale. Produire, préserver, innover et répartir : ces quatre objectifs peuvent être les composantes d'un développement durable et responsable pour la définition de l'agenda post-2015.

### *De la demande à l'optimisation de la production : scénarios de coopération et de développement agricole durable*

Plusieurs événements font de l'année 2015 un tournant qui se veut décisif :

- le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration de Barcelone ;
- de nouvelles Institutions européennes issues des élections de mai 2014, pouvant mettre en place une nouvelle politique de voisinage ;
- une nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) ;

- un nouveau programme de développement post-2015, faisant suite aux objectifs du millénaire pour le développement ;
- de grands événements internationaux : l'Expo universelle 2015 à Milan, COP21 à Paris...

Améliorer la sécurité alimentaire est un enjeu fort pour le futur de la région méditerranéenne. Ce sujet avait déjà été abordé dans le rapport Mediterra 2008, qui dessinait quatre scénarios (prolongement des tendances passées aggravé, neutre, amélioré avec ou sans intensification des échanges euro-méditerranéens).

Il est temps pour les pays méditerranéens de mettre l'agriculture et les échanges agricoles au centre de leurs préoccupations. Le scénario le plus favorable aujourd'hui est celui d'une relance pour l'Euro-Méditerranée en accompagnant les transitions en cours, avec une intensification des échanges internes à la région pour limiter les risques, tout en fixant comme priorités l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement des territoires ruraux.

Ainsi, l'agriculture fait l'objet d'un reclassement stratégique où elle contribue au développement social (création d'emplois), économique (développement des pays et des zones rurales) et au maintien de la stabilité et de la sécurité (géopolitique locale et régionale). Autour de ces thèmes, tournent quatre facteurs : le commerce, l'environnement, la coopération et la dimension territoriale.

Deux préconisations doivent être particulièrement prises en considération : 1) favoriser le rapprochement entre villes et zones rurales et 2) lutter contre les pertes et le gaspillage. En ce qui concerne la fracture entre villes et zones rurales, la bonne connexion entre ces deux aires est un facteur de stabilité. En effet, il ne peut pas y avoir de développement national sans développement agricole rural. Quant aux pertes et au gaspillage, leur limitation est primordiale pour contribuer à faire face à la demande croissante de produits agroalimentaires. Il faut apprendre à gérer les ressources naturelles tout en maintenant une bonne productivité. Ceci doit intervenir dans le cycle de production, de distribution et chez le consommateur.

Pour « produire plus en consommant moins » il faut utiliser nos connaissances, les partager et les optimiser. Le CIHEAM se doit de produire de la connaissance utile, innovante et capable d'aider les gouvernements et les opérateurs du développement.

## **Débat**

### Quel est le poids des multinationales sur le marché agroalimentaire ?

Puisque le commerce est désormais mondialisé, tous les grands groupes multinationaux sont présents dans la région. Des différences de législation permettent le développement de plusieurs filières. Par exemple, dans le sud, on regarde avec attention l'étude des OGM qui sont perçus comme une réponse nécessaire à la demande croissante. Dans la filière céréalière, les grandes firmes sont très représentées : les « ABCD » (Archer Daniels Midland, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus), à elles seules, se partagent 90 % de marché des grains.

Dans un autre sens, le Qatar investit dans le *Made in Italy* alimentaire et les produits de qualité de la « diète méditerranéenne » deviennent une référence dans les pays développés. D'autres entreprises, comme Olam ou Vital, déçues par les politiques publiques en Méditerranée, investissent aujourd'hui en Afrique. Certains pays du sud de la Méditerranée peuvent servir de modèle aux réformes

structurelles de l'agriculture africaine : ainsi, le Gabon a créé le *Gabon Vert*, « pilier du Gabon émergent », projet de développement du pays à faible émission de carbone sur le modèle marocain, Maroc Vert, avec un volet modernisation et un volet agriculture solidaire. La Chine est également de plus en plus présente sur le marché à travers notamment l'achat de multinationales.

#### Comment concilier coopération et intérêts commerciaux sans que ceux-ci prennent le dessus ?

Il s'agit d'une question de prise de conscience régionale qui implique que les régions et les Etats ne pensent pas uniquement en termes de bénéfices économiques immédiats. C'est dans ce sens que les réseaux méditerranéens, dont fait partie le CIHEAM, ont été créés : il y a un véritable besoin de se coordonner.

Il ne faut pas oublier que le problème principal aujourd'hui est « comment nourrir le monde ».

#### Y a-t-il une spéculation dans l'agroalimentaire et plus particulièrement dans le secteur céréalier ?

La spéculation a toujours lieu en présence d'une offre et d'une demande. S'ajoute dans le domaine de l'agronomie la question climatique, qui est aléatoire : la présentation d'un accident climatique engendre souvent une spéculation. Toutefois, le prix des céréales reste élevé principalement car la logistique engendre de la perte économique et matérielle. La spéculation n'est donc qu'un facteur de la hausse des prix parmi d'autres, à ne pas surestimer.

#### Quels sont les succès et les espoirs du CIHEAM ?

Les succès sont représentés par son réseau de recherche (plus de 1000 chercheurs), sa capacité à former des experts et des chercheurs (35 000 cadres formés depuis la création du CIHEAM, 21 masters actuellement délivrés, plus de 100 cours de formation continue), par le multiculturalisme des étudiants formés, par le budget de fonctionnement réduit et l'optimisation des dépenses. Du point de vue des programmes, plusieurs succès mais citons trois exemples. Le CIHEAM a réussi à mettre en place un Observatoire au Liban sur le rôle de la femme rurale dans un contexte politique sensible, un réseau méditerranéen sur l'agriculture biologique (MOAN), et à faciliter l'internationalisation des appareils de recherche du Sud et de l'Est de la Méditerranée en les insérant depuis bientôt trois décennies dans les programmes scientifiques notamment de l'Union européenne. La ministérielle du CIHEAM, l'écoute et la confiance des agriculteurs et de communautés locales dans de nombreux territoires méditerranéens vulnérables sont d'autres résultats dont le CIHEAM peut être fier.

Dans le contexte méditerranéen actuel, où beaucoup de transformations se produisent, le CIHEAM va continuer sa mission en maintenant les principes fondateurs de sa philosophie d'action mais en les adaptant aux nouveaux défis régionaux. L'organisation va donc innover sans renier son cœur d'activité et la conviction profonde que l'agriculture, la sécurité alimentaire et les territoires ruraux sont essentiels au futur de la Méditerranée.

La Méditerranée ne doit pas être une mer fermée mais une terre ouverte et un pont entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Afin de faire de cette vision une réalité, il est essentiel de se réunir car les Méditerranéens seront plus efficaces et plus résilients en rassemblant leurs forces et leurs compétences. Il s'agit donc pour le CIHEAM de faire, dans ses domaines d'intervention, l'interface culturelle, scientifique, technique et politique entre les différentes rives de la Méditerranée.



**Pascal BERGERET**

**Directeur du CIHEAM- Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.**



**P**ascal BERGERET est Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, docteur en économie agricole. Il dirige le CIHEAM-Montpellier depuis septembre 2013. Auparavant, il a travaillé pendant sept ans au Ministère de l'agriculture, notamment comme sous-directeur de l'innovation. De 1983 à 2006 il a occupé plusieurs postes dans la coopération internationale, successivement au Népal, au Cameroun au Vietnam et au GRET, une ONG de développement international basée à Paris.

**Dans le cadre du dialogue euro-méditerranéen, quel peut être le rôle joué par les pays du nord et du sud pour la coopération agricole ? Quels bénéfices pourraient-ils en tirer, notamment sur le plan économique ?**

Les questions agricoles et alimentaires, en lien avec les enjeux environnementaux, démographiques, et plus largement avec les défis du développement économique et social des peuples de la Méditerranée, ne peuvent être traitées que collectivement dans le cadre d'un dialogue permanent et d'une coopération étroite entre tous les pays de l'arc méditerranéen. Les enjeux de la sécurité alimentaire, du réchauffement climatique, de la raréfaction des ressources naturelles, au premier rang desquelles figurent les ressources en eau, se posent de manière identique, aux nuances de contexte près, au nord et au sud de la Méditerranée. Il est possible et nécessaire que les pays méditerranéens coordonnent leurs efforts pour y répondre. Que ce soit en matière de recherche, de formation, de politiques économiques et environnementales, les synergies sont à rechercher systématiquement. Les projets communs doivent être concrets, bien délimités, conduits de manière partenariale sans qu'une partie ne cherche à dominer l'autre. Ils doivent renforcer l'identité méditerranéenne tout en s'ouvrant au reste du monde, tant la Méditerranée a de tout temps été inscrite dans l'économie et l'histoire mondiales. Il convient de dépasser les concurrences de court terme entre pays pour viser l'intérêt collectif, marquant une communauté de destin. Le CIHEAM offre une plate-forme pour construire cette approche collective de l'agriculture du futur, au cœur d'un développement économique des zones rurales, longtemps délaissées, mais dont le sort est maintenant mieux pris en compte, au Sud, après les événements sociopolitiques des dernières années. Tant il est vrai que le développement économique et social ne peut ni s'envisager sans sécurité alimentaire, ni dans un cadre de vie dégradé. La diplomatie agricole (au sens large), plus que jamais, se révèle comme une nécessité dans cette région si spécifique de la planète.

**Comment, dans une phase de montée en puissance de la diplomatie informelle et du rôle des pouvoirs territoriaux dans la coopération internationale, la diplomatie scientifique contribue-t-elle au maintien des équilibres régionaux ?**

La science n'a pas de frontière, c'est bien connu. Les vérités scientifiques sont intangibles et universelles. C'est probablement dans le domaine scientifique qu'une authentique collaboration peut se mettre en place le plus facilement, ouvrant la voie à d'autres collaborations dans des domaines peut-être plus délicats. Les échanges spontanés et informels entre chercheurs sont d'ailleurs très nombreux et fructueux au Nord comme au Sud de la Méditerranée et entre les deux rives. Bien entendu, les inégalités existent, même dans le domaine scientifique, notamment au niveau des moyens mobilisables. Mais les progrès accomplis depuis vingt ans par les pays du Sud, en matière de recherche agronomique par exemple et d'enseignement supérieur sont saisissants. Les collaborations Nord Sud sont aujourd'hui beaucoup plus équilibrées et conduites à bénéfice réciproque, ce qui contribue de manière significative au maintien des équilibres régionaux. Il faut désormais compter avec un espace méditerranéen de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le CIHEAM y contribue significativement dans le domaine agricole, toujours dans une approche visant à aligner la connaissance sur les besoins des pays. Mais pour véritablement porter ses fruits, cette diplomatie scientifique informelle à la base doit être doublée d'une diplomatie plus formelle, impliquant les décideurs (nationaux et locaux) en matière de politiques de recherche ainsi que les agences de financement de la recherche, qu'elles soient nationales ou régionales. L'enjeu est une meilleure coordination, pour ne pas dire intégration, des stratégies et des programmes de recherche. C'est tout le sens des discussions très importantes qui ont lieu actuellement, sous la présidence italienne de l'UE, et visant à mettre en place un dispositif ambitieux de coordination et de co-financement de la recherche dans le domaine des systèmes alimentaires et des ressources en eau dans le bassin méditerranéen. Ce dispositif, cofinancé par les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée, recevrait un appui très significatif de la Commission européenne dans le cadre de l'article 185 du traité de l'Union. Le CIHEAM s'est proposé pour faciliter les discussions en vue d'atteindre cet objectif.

**Quels sont le rôle et l'implication du CIHEAM dans l'Exposition universelle de Milan en 2015 dont le thème est « Nourrir la planète, énergie pour la vie » ? Y aura-t-il d'autres événements marquants en 2015 qui auront un impact sur l'action du CIHEAM ?**

Le CIHEAM participe depuis plusieurs mois à la préparation de l'exposition universelle de Milan, sous plusieurs formes. Tout d'abord, le programme « Feeding knowledge » mis en œuvre par le CIHEAM-Bari, en lien avec les organisateurs de l'exposition et l'école Politecnico de Milan, va permettre de mettre en exergue les meilleures pratiques et leurs porteurs en matière de systèmes alimentaires et de développement rural durable, recensées dans divers lieux de la planète depuis plusieurs années. Un concours de ces meilleures pratiques verra d'ailleurs son aboutissement lors de l'Expo avec le couronnement de certaines d'entre elles. D'autre part, quelques projets du CIHEAM en matière d'alimentation et de sécurité alimentaires contribueront à l'animation de certains pavillons, à l'instar du projet « Flonudep » financé par l'Agence nationale de la recherche française et porté par le CIHEAM-Montpellier, qui a identifié une série d'indicateurs de durabilité économique, environnementale et sociale des filières de production de la tomate au Maroc, en Turquie et en France, ou encore le projet LACTIMED sur les produits laitiers méditerranéens typiques. Enfin, il est envisagé d'organiser en marge de l'Expo de Milan la troisième réunion du réseau MED-AMIN de suivi des marchés céréaliers en Méditerranée, instauré par les 13 Etats du CIHEAM début 2014.

Mais l'année 2015 sera riche en événements de portée mondiale. Le CIHEAM organisera son activité de manière à y être présent et visible. On peut citer la révision des objectifs du millénaire pour le développement (Agenda post-2015), ou encore la tenue de la conférence des parties sur le climat (COP21) qui se tiendra à Paris en décembre. L'année 2015 verra également le vingtième anniversaire de la déclaration de Barcelone qui avait instauré en 1995 le partenariat euro-méditerranéen. Même si le bilan après 20 ans peut paraître maigre, cet anniversaire peut être l'occasion de relancer cette dynamique. Le CIHEAM se propose d'y contribuer. A ce titre, il vient d'être demandé au CIHEAM, par le ministre italien de l'agriculture, un soutien scientifique et technique pour la conférence euro-méditerranéenne des ministres de l'agriculture qui se tiendra les 27 et 28 novembre 2014 à Palerme, dans le cadre de la présidence italienne de l'UE. Cette conférence devrait essentiellement porter sur le rôle des jeunes agriculteurs et sur l'importance de la recherche pour une agriculture durable en Méditerranée. Cette conférence tombe à point nommé avant une année 2015 qui pourrait être charnière dans l'agenda stratégique pour la Méditerranée.



## b. Rapport FEMISE-AFD 2013 : « Vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux » et 20 ans de l'Institut de la Méditerranée

20 Mai 2014

Villa Valmer, Marseille

Conférence organisée avec l'Institut de la Méditerranée et le FEMISE et la participation du CEFEB.



Intervenants (par ordre d'intervention) :

- Henry Roux-Alezais, président de l'Institut de la Méditerranée
- Jean-Louis Reiffers, président du conseil scientifique de l'Institut de la Méditerranée
- Constantin Tsakas, économiste chercheur au FEMISE
- Roger Goudiard, directeur de l'Agence française de développement

### 20 ans de l'Institut de la Méditerranée

#### Intervention de Monsieur Henry Roux-Alezais

La nécessité d'une alliance euro-méditerranéenne, reposant sur la coopération entre les pays, a émergé dans les années 1990. En a découlé la mise en place du processus de Barcelone en 1995, auquel l'Institut de la Méditerranée a tout de suite été associé. L'objectif était de construire un espace de paix, de sécurité et de prospérité fondé sur une économie inclusive dont le résultat serait partagé par le plus grand nombre. Suite à ce processus, plusieurs structures ont vu le jour, dont récemment l'OCEMO (Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient). Marseille a pris une place importante dans le développement du partenariat euro-méditerranéen.

Depuis 20 ans l'Institut de la Méditerranée contribue au développement de l'alliance euro-méditerranéenne et à la connaissance des questions méditerranéennes en général. 2014 est l'occasion pour l'Institut de mettre en place de nouvelles activités :

- la création d'une filiale de l'Institut de la Méditerranée en Tunisie. M. Chedly AYARI, gouverneur de la banque centrale de Tunisie, a sollicité l'Institut pour créer une entité spécialisée, entre autres, dans les études stratégiques des domaines socio-économiques, monétaires et financiers. Par ailleurs, l'Institut de la Méditerranée a entrepris des discussions pour monter un Institut en Algérie ;
- une étude pour le CMI sur l'économie de la connaissance en Tunisie pour les années 2015-2020. Elle proposera une stratégie pour faire de l'économie de la connaissance le cœur d'un

programme visant la mise en place d'un modèle de croissance renouvelé fondé sur un nouveau contrat social avec la jeunesse tunisienne ;

- la prospection de pistes pour une étude sur le rôle économique de la culture en Méditerranée, en lien avec le Professeur Fouchet de l'IMPGT, en effectuant un travail sur une nomenclature locale qui pourra être transposable dans les pays du Sud ;
- une étude sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en Méditerranée dans le cadre de son partenariat avec la BEI.

### **Le rapport FEMISE-AFD 2013 : « Vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux »**

#### **Le FEMISE :**

L'association FEMISE est un réseau euro-méditerranéen, il regroupe plus de 90 membres (instituts de recherche en économie) représentant les 37 partenaires du Processus de Barcelone. Soutenu par la Commission européenne, le FEMISE est coordonné par l'Institut de la Méditerranée (France) et l'Economic Research Forum (Egypt).

Les thèmes de recherche sur lesquelles le FEMISE travaille, sous la direction scientifique du Pr. Reiffers, couvrent les aspects économiques et sociaux du partenariat, le processus de transition des pays sud et est-méditerranéens (y compris la politique de voisinage), l'Union pour la Méditerranée et les économies de la région au lendemain du printemps arabe. Il a produit de nombreux rapports, notamment « Mobiliser le capital humain sur l'innovation en Méditerranée », présenté lors des Rendez-vous Economiques, dans le cadre de la Semaine Economique de la Méditerranée de Marseille, en novembre 2013.

Le FEMISE reçoit également des fonds de la Banque européenne d'investissement (BEI) à travers la FEMIP. En 2010, le FEMISE a commencé de nouveaux projets de collaboration avec de nouveaux partenaires comme la Banque mondiale.

Qu'en est-il aujourd'hui de la situation économique et sociale au sud et à l'est de la Méditerranée ? Le rapport annuel du FEMISE sur le partenariat euro-méditerranéen se propose d'offrir des réponses à cette question.

#### **Intervention du Professeur Jean-Louis Reiffers**

Il y a vingt ans, les collectivités locales (la Région, la Ville de Marseille, le Conseil général des Bouches-du-Rhône) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence, convaincus que l'avenir était au partenariat avec les rives sud et est de la Méditerranée, ont créé l'Institut qui positionne la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au cœur de la réflexion prospective sur la zone euro-méditerranéenne.

Le processus de Barcelone a permis d'avancer, même si on peut regretter que les fonds engagés n'aient pas été à la hauteur de l'enjeu. La localisation à Marseille, à la Villa Valmer, d'institutions inter méditerranéennes (Plan Bleu, CMI), puis la création de l'Ocemo en 2011, avec un fort tropisme société civile et jeunesse, ont été des éléments importants pour le partenariat euro-méditerranéen.

Avant le printemps arabe, la libéralisation des échanges a donné des résultats incontestables, notamment une croissance économique forte.

Après le printemps arabe et l'effondrement des régimes autoritaires et corrompus, un nouveau modèle est nécessaire pour les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. En effet, malgré la croissance plus forte qu'au Nord, des problèmes de répartition des richesses se font jour, mettant en danger la cohésion sociale. On peut même parler d'éclatement du modèle social préexistant, fondé sur la rente liée aux ressources naturelles et le maintien de secteurs protégés sans avantage comparatif. D'autre part, les déséquilibres territoriaux sont particulièrement préoccupants, le littoral et les villes s'opposant à des zones défavorisées en voie de désertification.

Cependant, la situation actuelle, si elle est difficile, offre aussi l'opportunité d'inventer une nouvelle organisation. Il ne faut pas renoncer à l'ouverture, et au contraire en valoriser les aspects positifs (baisse des coûts, notamment grâce au déblocage d'importations de biens d'équipement et à la levée de rigidités), et s'ouvrir intelligemment pour limiter les destructions d'entreprises et d'emplois sans contreparties supérieures en créations. Il faut faire attention notamment à ne pas déstructurer les réseaux locaux et le petit commerce.

Au-delà de ces éléments, il faut aussi être capable de proposer une vision. Compte tenu du rôle des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée dans l'avancée des sciences et des technologies, et la capacité que ces peuples ont manifesté au moment des révolutions arabes, un modèle nouveau ouvert au multiculturalisme est possible, bien que le piège du nationalisme soit présent et que le terrorisme prenne des formes plus profondes que les occurrences passées, constituant un problème à traiter de manière approfondie.

Un nouveau modèle de croissance inclusive, misant sur la connaissance et l'ouverture culturelle, devrait permettre les créations d'activités nécessaires. D'autre part, une régionalisation intelligente devrait pouvoir réduire les disparités territoriales très fortes soulignées par le rapport 2013 du FEMISE.



### **Intervention de Monsieur Constantin Tsakas**

Le rapport 2013 du FEMISE « Vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux » vise à examiner ce qu'il en est du processus de développement des pays Partenaires Méditerranéens (PM), de leur intégration dans l'économie de la région et l'économie mondiale. Il vise également à définir une nouvelle stratégie qui modifie le régime de croissance en Méditerranée pour établir un régime plus inclusif. Le rapport détaille par pays la situation à la fin 2013, et montre les difficultés courantes auxquelles sont, aujourd'hui, confrontés la plupart des PM.

La démarche consiste à identifier à la fois les problèmes de long terme de la région méditerranéenne, tels que le chômage, et les maillons forts du développement économique méditerranéen depuis les années 1980.

Les PM doivent faire face, dans le même temps à :

- une transition politique, accompagnée pour certains pays de fortes instabilités sociales, nuisant aux anticipations, freinant l'investissement et la prise de risque des entrepreneurs ;
- une demande externe européenne -qui est le principal client- encore faible, réduisant les débouchés et les transferts de fonds des migrants ;
- une forte augmentation du prix des produits alimentaires de base et du pétrole (pour les pays importateurs).

A travers le rapport, on observe que depuis les années 1980, la croissance économique s'est améliorée, notamment au Maroc et en Egypte, ce que le processus de Barcelone a ensuite contribué à entretenir.

Toutefois, de sérieux problèmes demeurent :

- la faible croissance du PIB dans la récente période;
- l'emploi des jeunes : les jeunes sont fortement défavorisés sur le marché du travail ; on estime que 40 % des jeunes de la région ne sont ni en emploi ni en cours d'études (indicateur dit NEET) ;
- le faible taux de participation des femmes au marché de l'emploi ;
- le travail informel (surtout pour les femmes : uniquement 20 % d'entre elles exercent une activité de travail formelle) ;
- les fortes inégalités de revenus.

Ces inégalités d'âge, de sexe et de revenu persistent. D'autre part, l'ouverture au commerce international a bien eu lieu, mais elle n'a pas été accompagnée d'une montée en gamme suffisante pour bien placer la région par rapport à la concurrence internationale (des pays développés, des autres pays émergents, notamment les BRICS<sup>2</sup>)

Les problèmes en Méditerranée se situent donc sur le long terme. Ils concernent principalement des problèmes structurels sur le marché du travail, liés en grande partie au capital humain, mais aussi au manque de dynamisme de la création d'emplois.

Le problème principal est celui de la qualité de l'éducation. On aboutit ainsi à un paradoxe : le taux de chômage des diplômés est élevé surtout dans les pays qui ont connu une forte croissance, comme la Tunisie. La qualité insuffisante de l'éducation, attestée par les faibles performances aux tests TIMSS ou PISA par les pays de la région qui les pratiquent, rejaillit sur l'employabilité des diplômés. Les grandes entreprises manquent de main d'œuvre qualifiée : on assiste à une pénurie d'ingénieurs et de scientifiques, tandis que de nombreux jeunes diplômés en lettres et sciences humaines ou sociales ne trouvent pas de débouchés. Ce constat commence d'ailleurs à induire un découragement de la jeunesse méditerranéenne à suivre des études universitaires.

De plus, les jeunes privilégient les filières généralistes en vue d'un accès à l'emploi dans le secteur public qui n'est plus en mesure d'absorber la demande. Par ailleurs, l'ouverture internationale

---

<sup>2</sup> Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

asymétrique qui a été pratiquée n'a pas stimulé l'emploi, notamment en raison des lourdeurs administratives, de la complexité des démarches à accomplir pour créer une entreprise, de la corruption et de la crise économique globale. Le secteur privé reste, quant à lui, insuffisamment développé.

Ces constats posés, le rapport formule les recommandations suivantes : les questions liées au printemps arabe doivent absolument être traitées (instabilité sociale, transitions politiques...). Il ne faut pas seulement régler les problèmes politiques et sociaux immédiats, mais aussi trouver un nouvel équilibre permettant de concilier les contraintes économiques conjoncturelles et structurelles. Il faut repenser le développement économique avec une vision de long terme plus ouverte et plus inclusive.

Les pays méditerranéens doivent renforcer la cohésion sociale en réduisant les inégalités territoriales. Il faut réduire le pouvoir des élites proches des gouvernants et qui détiennent une part trop importante à elles seules des économies nationales. Pour cela certaines fonctions des institutions politiques et économiques doivent être décentralisées pour permettre une plus grande participation des populations locales.

Il faut que les évolutions s'appuient sur un nouveau contrat social. La dynamique de croissance doit se fonder sur l'innovation et le progrès technologique, et la jeunesse doit devenir un impératif absolu. Enfin, l'aide internationale demeure essentielle pour permettre une véritable transition.

### **Intervention de Monsieur Roger Goudiard**

L'Agence Française de Développement (AFD) est très engagée en Méditerranée, ceci est confirmé non seulement par l'investissement d'un milliard d'euros dans la région, mais aussi par la présence à Marseille du CEFEB, l'université d'entreprise du groupe.

La Méditerranée est aujourd'hui dans une phase de transition. Le rapport FEMISE apporte un éclairage utile à l'AFD, qui a un rôle opérationnel. C'est un atlas économique et social de la région très complet, et de plus il propose une mise en perspective. Il est précieux parce qu'il pose de bonnes questions.

Les défis communs sont identifiés : troubles sociaux, transitions économique et sociale, transformations où le court terme ne doit pas hypothéquer le long terme, réformes institutionnelles et économiques à entreprendre. Il n'y a pas de perspective régionale, de plus les marges de manœuvre sont faibles car la pauvreté est importante. L'équation permettant de concilier le court terme et le long terme est délicate en raison d'un triangle de tensions : entre équilibre budgétaire et soutien de la demande en premier, entre mouvements de capitaux et épargne locale en deuxième, entre développement des capacités productives locales et libéralisation des échanges en troisième.

Il faut envisager une refonte des mécanismes de solidarité, imaginer une nouvelle résilience. La question de la faisabilité de l'arrimage à l'Europe se pose.

Pour finir, quelques remarques plus opérationnelles inspirées de l'expérience de l'AFD :

1-A propos du capital humain : Les entreprises de la région manquent de main d'œuvre qualifiée, mais les formations professionnalisantes sont peu développées. Il existe 50 centres AFD, c'est un effort important mais les besoins sont très grands. La formation professionnelle souffre d'une mauvaise image dans la région Méditerranée. Comment lui donner ses lettres de noblesse ?

2- Les subventions aux produits de première nécessité (alimentation, énergie) passent par des mécanismes de compensation de prix imposés. Leur poids sur les finances publiques dépend de

variables non maîtrisées par les pouvoirs publics de la région : taux de change, prix internationaux, attitude des consommateurs. C'est une bombe à retardement. Une conférence transversale sur ce sujet devrait être envisagée.

3- La région est très exposée à des crises concernant le capital naturel (biodiversité, crises climatiques, sécurité alimentaire) comme le soulignent les rapports des organisations internationales. Comment les économistes peuvent-ils prendre en compte ces défis de long terme ?

**Pr. Jean-Louis REIFFERS**

**Professeur émérite, Président conseil scientifique de l'Institut de la Méditerranée et du FEMISE**



**P**rofesseur et Doyen honoraire de la faculté des Sciences Economiques de l'Université de la Méditerranée, fondateur et directeur du CEFI unité associée au CNRS (1980-1994), conseiller du Premier Ministre français pour l'éducation et la formation (91-92), Professeur, puis professeur émérite à l'Université du Sud Toulon Var, Président de l'école de la deuxième chance de Marseille.

**Est-ce que la France a un rôle à jouer dans la coopération économique avec les pays du sud ? Quels en sont les bénéfices attendus ?**

La France a très certainement un rôle central à jouer avec les pays du Sud, du fait de son histoire, du rôle marqué des formes institutionnelles qu'elle a influencées au Sud et, plus que tout, des proximités humaines. Ce sont elles qui expliquent l'importance des échanges de toutes natures avec ces pays, en particulier, avec les pays du Maghreb. C'est cette proximité qui fait que des relations économiques et humaines étroites se soient installées au fil des années largement bénéfiques pour les deux parties. La France est également l'avocate des pays méditerranéens à Bruxelles rôle qu'elle a notamment joué avec d'autres (l'Italie et l'Espagne) en 1995 lors de l'installation du processus de Barcelone et plus récemment lors du lancement de l'Union pour la Méditerranée.

D'un strict point de vue des bénéfices, la France a là une zone où elle réalise ses meilleurs résultats commerciaux, des possibilités de création conjointe de nouvelles activités, une porte d'entrée sur l'Afrique. Par ailleurs, il est clair que les populations ont déjà voté pour la proximité étant donné la place des populations d'origine méditerranéenne sud dans notre pays. Ce fait est désormais acquis, dans la grande tradition d'accueil de la France, et se développe à grande vitesse en Europe, de ce point de vue, la France a une antériorité qui pourrait servir d'exemple si des progrès suffisants sont faits pour l'intégration de ces populations. Tâche difficile partout dans le monde où cohabitent des populations jeunes mais pauvres avec des populations riches et âgées. C'est évidemment l'enjeu principal des cinquante prochaines années. Si nous nous donnons les moyens de réussir cette intégration par les actions appropriées, si nous parvenons à installer un nouveau modèle de développement au sud plus progressif et plus inclusif qui évitera que nous subissions une pression migratoire d'un niveau tel qu'elle rende l'intégration trop difficile, nous aurons certainement un poids plus important en Europe dans le domaine économique.

**Comment, dans une phase de montée en puissance de la diplomatie informelle et du rôle des pouvoirs territoriaux dans la coopération internationale, la diplomatie scientifique contribue-t-elle au maintien des équilibres régionaux ?**

La coopération scientifique et culturelle sera décisive pour l'avenir de la région euro-méditerranéenne. D'abord parce que la jeunesse y aspire car elle sent bien que c'est par l'universalité du savoir et l'échange interculturel que, progressivement, elle pourra accéder à la démocratie. Ensuite, la science est la voie qui permet de s'affranchir des forces obscures que manipulent les diverses formes d'autocratie. L'interculturel c'est la compréhension de l'autre, le respect de ses croyances le creuset d'un nouvel humanisme indispensable aujourd'hui. Enfin, la science c'est le premier pas vers l'innovation et la création de nouvelles activités économiques, aujourd'hui indispensables compte tenu de la raréfaction des emplois à vie publics, et même des emplois salariaux. Ici les pouvoirs territoriaux peuvent avoir un rôle décisif en coopérant sur tous les domaines qui permettent l'installation de nouvelles activités, de formes d'économie sociale et solidaire, de pépinières, de clusters et autres pôles de compétitivité, de dispositifs de formation touchant des publics spécifiques et de nouveaux métiers. Mais on sait mal financer ces coopérations scientifiques et de formation sur un plan régional aujourd'hui. Les causes sont multiples, un système bancaire trop centralisé aujourd'hui (à l'exception de l'Allemagne), des institutions financières internationales qui financent plus facilement des routes ou des tramways avec une garantie nationale que des dispositifs de formations en coopération sur une base régionale... Ces manques expliquent la montée des sociétés civiles en Méditerranée et le rôle décisif qu'elles commencent à prendre. C'est sur ce point me semble-t-il que les régions ont un rôle particulièrement efficace à jouer.

**Quels sont le rôle et l'implication de l'Institut de la Méditerranée dans les pays du Maghreb, compte tenu de ses récents développements sur ces territoires ?**

L'Institut de la Méditerranée a désormais une influence importante en Méditerranée pour deux raisons. La première est liée au réseau des coopérations Nord-Sud qu'il a contribué à mettre en place dans les domaines qui sont les siens : l'économique et le social avec 90 instituts économiques et 450 chercheurs de 37 pays (grâce notamment au FEMISE). La seconde, est une approche nouvelle nourrie de ce dialogue et d'une expérience de vingt années. C'est elle qui a conduit à installer une antenne en Tunisie (l'Institut de la Méditerranée Tunis) à la demande des autorités tunisiennes, en particulier du gouverneur de la Banque Centrale et du Ministre des finances. C'est cet institut qui a préparé le document stratégique qui a été présenté au comité des amis de la Tunisie de septembre 2014 et qui préparera le plan de développement 2015-2020. Cette approche nouvelle repose sur l'idée que l'installation de la concurrence et du libre-échange n'est pas une fin en soi. Elle doit être accompagnée dès l'amont des décisions, de politiques structurelles de soutien aux perdants à l'échange, de politiques aidant les industries dites dans l'enfance, de défense des éléments de redondance des sociétés qui font sa complexité et donc sa résilience aux chocs extérieurs.

Ce sont ces idées et leur développement technique qui font aujourd'hui l'originalité de l'approche de l'Institut de la Méditerranée. Ce sont elles qui sont désormais actives en Tunisie, qui joueront un rôle dans les orientations de l'Union pour la Méditerranée et sont évoquées dans les discussions avec des réseaux algériens de la société civile qui envisagent également d'installer une filiale de l'Institut de la Méditerranée de Marseille.



## c. 3<sup>ème</sup> conseil stratégique et séminaire de validation EDILE

**10 et 11 juillet 2014**

**Villa Valmer, Marseille**

Conférence organisée avec ANIMA Investment Network.



Dans le cadre du projet EDILE - Economic Development through Inclusive and Local Empowerment



### Intervenants :

- les partenaires opérationnels du projet Edile ;
- des bailleurs de fonds nationaux et internationaux spécialement invités.

### **70 critères pour évaluer des projets d'investissement en Méditerranée**

**A**NIMA Investment Network et l'OCEMO ont réuni, en séminaire à Marseille les 10 et 11 juillet 2014, un certain nombre de bailleurs de fonds nationaux et internationaux, ainsi que les partenaires opérationnels du projet Edile (*Economic Development through Inclusive and Local Empowerment*). Ce séminaire avait pour objectif de valider la première version d'un guide d'évaluation des projets d'investissements et d'arrêter une liste de dossiers pilotes qui pourraient être analysés avec cette nouvelle grille.

L'une des principales motivations ayant concouru à la création de ce guide est que d'importantes lacunes dans l'évaluation des dossiers d'investissements sont couramment relevées. Cette carence débouche parfois sur des projets dont la dimension et les objectifs peuvent avoir assez peu de relations avec les besoins et peu de retombées positives sur l'économie locale. De même, il a été observé que les collectivités publiques manquent parfois de méthode, de compétences et d'information dans ce domaine. A ce titre, le guide se présente comme une sorte de boîte à outils composée de 70 critères d'évaluation et de plus d'une centaine d'indicateurs.

Les critères ont été choisis de manière à être mesurables par des indicateurs quantifiés.

Ils sont répartis dans une quinzaine de familles : l'efficacité économique directe, l'adéquation au marché et aux besoins sociaux, l'impact économique direct, l'emploi, la politique sociale, la consommation de matières premières et la production de déchets solides, l'énergie, l'eau, les

émissions de gaz, la consommation d'espaces et les effets sur la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et aux risques naturels, la qualité environnementale des infrastructures et modes d'exploitation, le développement local durable, la citoyenneté, les relations avec les pouvoirs publics et les médias. L'objectif n'est pas d'utiliser systématiquement tous ces critères, chaque décision d'investissement pouvant aller chercher dans cette boîte à outils ce dont elle a besoin. La phase de test du guide sur des projets pilotes permettra également de rendre ce guide plus opérationnel et de mettre l'accent sur les critères les plus importants.

Corollaire à la démarche, le dispositif présente également une volonté pédagogique de formation : ainsi, il est donné, dans le document de référence, des exemples d'actions à mettre en œuvre pour illustrer les points visés par les critères.

Afin de rendre la méthodologie plus concrète, le guide présente également un exemple-type, totalement fictif : Egopia. Il s'agit d'un projet de création d'une usine de fabrication de plats cuisinés. La grille de critères permet d'identifier les clients potentiels, les impacts en termes d'emploi, de pollution, de sous-traitance, de tourisme d'affaires, de formation, de recettes fiscales... Il convient dès lors de quantifier chaque élément du processus et de pondérer les résultats en fonction des priorités du pays/de la région. Les résultats quantifiés permettent de positionner le projet sur un graphique et d'en évaluer l'intérêt. Plusieurs illustrations visuelles des scores obtenus par un projet sont possibles : graphique radar permettant de rendre compte des différentes dimensions évaluées, ou score synthétique global symbolisé par un code couleur, par exemple.

### **Un guide complet...à simplifier**

Les participants au séminaire ont porté sur ce guide des regards similaires : il s'agit d'un document extrêmement complet, qui mériterait d'être simplifié afin de rendre son utilisation plus aisée.

Ainsi, l'agence de développement économique Toscane Promotion, partenaire opérationnel d'Edile, estime difficile de récolter certaines informations auprès des entreprises et suggère de créer, à partir des 70 critères, un premier niveau comportant quelques critères stratégiques de base.

Le Centre Méditerranéen pour l'Intégration, par la voix de son directeur Mourad Ezzine, se dit très concerné par l'évaluation de projets, sujet caractéristique des dossiers traités par la Banque Mondiale. Il précise que si ce guide est très pédagogique, il convient cependant de bien identifier ses utilisateurs potentiels que ne sont pas spontanément les porteurs de projets privés, plutôt intéressés par la rentabilité. Les investissements publics sont quant à eux souvent dictés par des considérations politiques. L'évaluation n'intervient alors que pour aider à choisir la méthode la plus efficace. C'est pourquoi M. Ezzine conseille d'intégrer dans ce guide l'étude des solutions alternatives. Il suggère également de décrire le cheminement de l'évaluation en fonction de l'importance des projets. Mourad Ezzine considère que les ONG et la société civile doivent être formées aux techniques d'évaluation de ce guide, afin qu'elles puissent les utiliser pour agir, notamment en matière de protection de l'environnement.

Le ministère tunisien du Développement régional et de l'évaluation était représenté par sa directrice générale, Madame Mongia Khemiri. Elle considère que ce guide vient combler un vide car, selon elle, les banques ne font pas de véritables analyses financières des dossiers, préférant se contenter de garanties. Dans le secteur privé, grâce à Edile, il va devenir possible d'orienter les incitations fiscales et financières vers les projets les plus intéressants pour le pays. De façon corrélative, cela va également permettre de demander aux entreprises de tenir leurs engagements. Elle remarque que, dans le

secteur public, les projets d'investissements en Tunisie ne sont pas évalués de façon globale, sauf quand il s'agit de dossiers financés par les instances internationales. Trop de littérature est produite et pas assez de chiffres, ce manque d'évaluations sérieuses conduisant à la prise de mauvaises décisions. Pour Madame Khemiri, Edile arrive au bon moment pour la Tunisie : il va enfin permettre de pouvoir quantifier, évaluer et mettre en place un suivi.

Hana Nehme Haidar, directrice des ressources humaines à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Beyrouth-Mont Liban, considère elle aussi le guide comme un outil remarquable, mais probablement trop ambitieux, particulièrement sur sa partie financière. Pour éviter un refus des entreprises de transmettre leurs données financières de base, elle propose que leur soient demandés des ratios, des pourcentages, mais pas de chiffres précis. Elle s'inquiète également du coût de ces évaluations et demande une formation pour les chefs de projets. Enfin, elle considère qu'il faut laisser les personnes sur le terrain choisir quels critères conserver et quels critères écarter.

iesMed, think-tank espagnol lié au Groupe Crédit coopératif, est partenaire opérationnel d'Edile. Pour son directeur du développement Guillaume Thureau, les 70 critères doivent être hiérarchisés et/ou pondérés, certains devant être rendus obligatoires et d'autres facultatifs. Il estime nécessaire de disposer dès 2014 d'un outil en ligne qui permette à chacun de s'approprier la production des autres partenaires.

Cette analyse est partagée par Mongia Khemiri, pour qui, dans une première étape, il faudra se concentrer sur 10 à 20 critères. Puis, si l'opérateur est d'accord, il sera alors possible d'aller plus loin en arrivant à convaincre l'entreprise que cette évaluation peut lui être bénéfique.

François Xavier d'Ornellas, dirigeant et fondateur de ClassM, voit dans la grille élaborée par Edile un précieux outil d'auto-évaluation pour les entreprises, cela devant également leur permettre d'accélérer l'analyse de leurs dossiers par les autorités locales. Obtenir un bon score pourra crédibiliser un projet vis-à-vis des collectivités, des banques, des riverains et mieux motiver les salariés de l'entreprise concernée.

### **Convaincre financeurs et entreprises**

Une fois testée et validée, la grille d'évaluation d'Edile ne pourra produire ses effets que si les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds s'en emparent. François Xavier d'Ornellas propose d'intégrer les demandes des grands bailleurs de fonds le plus en amont possible afin que ces acteurs essentiels dans les processus d'investissement s'approprient cet outil et l'intègrent dans leurs processus de validation.

« Seules les banques et les collectivités peuvent obliger le secteur privé à réaliser ces évaluations », constate Mongia Khemiri. Pour Emmanuel Noutary, directeur d'ANIMA, il est préférable de convaincre plutôt que de contraindre. Il ne s'agit en effet ni de sanctionner ni de rajouter de la bureaucratie, mais de passer de la notion d'évaluation à celle d'accompagnement pour inciter les porteurs de projets à utiliser cet outil d'aide à la décision. Il faut valoriser les entreprises qui acceptent de participer à ces évaluations, par exemple en les invitant à des salons comme le CAT (Tunisie) ». Bénédicte de Saint-Laurent, consultant d'ANIMA et auteur du guide, précise que les entreprises doivent comprendre qu'il ne s'agit pas de juger, mais d'aider à améliorer des projets. L'aspect dynamique (suivi des scores dans le temps) est très important à cet égard.

Avancée par le vice-président de la BEI, Philippe de Fontaine Vive (voir encadré), l'idée d'une labellisation rencontre un vif succès. François Xavier d'Ornellas y voit le moyen de faire de la grille

d'évaluation un outil incontournable. Ce constat est renforcé par Hana Nehme Haidar qui estime que le label assurerait la pérennité du projet.

### **La balle dans le camp des partenaires du sud**

Après deux mois de travail intensif côté européen, l'activité va maintenant se concentrer chez les partenaires du Sud, puisqu'Edile prévoit un budget de 10 à 15 jours de travail par évaluation. Emmanuel Noutary conseille de constituer un binôme nord/sud pour chaque projet, afin de construire les différentes étapes. Les évaluations vont donc commencer dans les prochaines semaines. Elles seront appuyées par des formations locales, puis, à partir de 2015, par des séminaires régionaux (deux au Liban, en Palestine, en Tunisie, un à Barcelone et à Marseille) destinés à partager les bonnes pratiques et à doter les formateurs d'une solide expertise.

Rien n'est encore acté, mais l'AFD, à travers le CEFEB dont le siège est à Marseille, pourrait intervenir à ce niveau.

ANIMA mettra en ligne début septembre un site Internet dédié à Edile et proposera aux partenaires des supports de formation. Quatre newsletters permettront de sensibiliser les destinataires à l'avancée du projet Edile. La première a été envoyée en juillet 2014. Toujours dans le domaine de la communication, Emmanuel Noutary demande aux partenaires de relayer les informations ayant trait au projet Edile auprès des médias. Idéalement, il faudrait trouver dans chaque pays une personnalité, un ambassadeur qui "porte la bonne parole". Le délégué général de l'OCEMO, Pierre Massis, propose pour sa part d'utiliser la Semaine Economique de la Méditerranée (SEM) comme une tribune pour faire connaître cet outil. A cet égard, le thème choisi en 2014, "le tourisme, comme vecteur de développement économique en Méditerranée" convient tout à fait, puisqu'il suffirait de choisir un projet pilote développé au sein de ce secteur dans un pays du Sud et d'en préciser ses caractéristiques d'investissement au travers du prisme d'Edile.

### **Le référentiel EDILE vu par le premier Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)**

Vice-président de la BEI, Philippe de Fontaine Vive ne cache pas son intérêt pour l'outil que le projet Edile propose de mettre en place. « Les investisseurs institutionnels sont tous équipés de dispositifs pour évaluer les grands projets d'investissement. On observe aujourd'hui qu'ils se positionnent de plus en plus sur les projets de taille plus modeste. Or, cela peut poser problème car ces derniers ne sont pas toujours bien présentés. Passés au crible de la grille d'évaluation d'Edile, ils pourraient devenir plus lisibles. Ce premier référentiel est impressionnant, même s'il faut continuer à travailler pour arriver à quelque chose de plus accessible pour les opérateurs. Les investisseurs institutionnels ont également besoin de repérer les acteurs de la société civile, *stakeholders* locaux et autres ONG, pour parvenir à évaluer le degré d'acceptation des projets par les populations locales. Le référentiel Edile devrait sans doute aussi prendre en compte ce point. Il peut également apporter beaucoup dans l'identification des bénéficiaires réels des opérations évaluées, en quantifiant les retombées en matière d'emplois, de salaires, de sous-traitance, de pollution... Il pourrait contribuer à référencer le projet par rapport à d'autres projets qui lui ressemblent et ont déjà été choisis par des investisseurs, pour capitaliser sur l'existant. Enfin, je pense que votre outil pourrait, à terme, devenir un label, un brevet de bonne conduite en matière de développement durable. En jouant un rôle de filtre, il réduirait ensuite les délais de traitement des dossiers par les financeurs et par les collectivités. »

### **La Caisse des Dépôts livre son analyse**

Directeur régional adjoint de la Caisse des Dépôts PACA, Philippe Jusserand considère que sur beaucoup de points, l'architecture de la grille d'évaluation Edile rejoint celle mise en place par la CDC pour les dossiers qu'elle est amenée à étudier. Il faut faire attention cependant à ce que le référentiel ne soit pas trop complexe, au risque d'une perte de lisibilité. Instrument des pouvoirs publics, guidé par l'intérêt général, la CDC est particulièrement attentive à ses protocoles d'investissement, puisqu'elle investit aussi bien en fonds propres que sur les fonds qu'elle gère, fonds d'épargne notamment. Pour Philippe Jusserand, les dispositifs d'évaluation permettent d'améliorer les projets avant leur réalisation : en effet, ils contribuent souvent à sécuriser l'environnement initial afin d'accompagner les acteurs à se structurer et à s'organiser autour des projets qu'ils soutiennent. Il convient ainsi d'être en mesure de disposer d'une matrice complète *ex ante* (aide à la décision) qui sera aussi utilisée *ex post*, au moment de l'évaluation finale, cette matrice pouvant être également utile aux partenaires privés, comme c'est le cas dans de plus en plus de projets cofinancés par l'Etablissement public dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). Enfin, pour le représentant de la CDC, il convient d'adapter les critères à la nature et à la taille des dossiers.

### **Les quinze dossiers tests.**

Quinze projets pilotes vont permettre de tester la grille d'évaluation. Ils seront choisis dans un panel proposé par les partenaires tunisiens, palestiniens et libanais.

Compte tenu des événements actuels en Palestine, la délégation palestinienne n'a pu venir présenter ses projets pilotes.

#### Les dossiers libanais :

Les partenaires libanais ont sélectionné une dizaine de dossiers, mais attendent de disposer de la grille d'évaluation pour la présenter aux opérateurs. Le détail des projets ne sera dévoilé qu'une fois le feu vert des investisseurs donné. Ils concernent les secteurs suivants :

- Lutte contre la pollution
- Préservation de la biodiversité
- Agroalimentaire (3 projets privés)
- Tourisme
- Restauration
- Industrie plastique.

#### Les dossiers tunisiens :

- Pôle de compétitivité à Sousse créé en 2009. Projet privé en cours de réalisation de 266 MDT.
- Construction d'une centrale laitière à Sidi Bouzid. Projet privé déjà réalisé de 56 MDT et 300 emplois.
- Usine de fabrication de panneaux photovoltaïques à Jendouba. Projet privé déjà réalisé de 10 MDT.
- Usine de fabrication de Triple superphosphate à Mdhilla. Projet public en cours de réalisation de 500 M\$.
- Extension de 86 km du réseau rapide de transport ferroviaire du grand Tunis. Projet public en cours de réalisation de 1 158 MDT.
- Réhabilitation d'un hôtel cinq étoiles à Korbous. Projet privé en cours de réalisation de 50 MDT.

### **De nouveaux partenaires.**

Pour la Palestine, la Palestinian Investment Promotion Agency (PIPA) devrait remplacer la Palestinian Industrial Estate and Free Zone Authority. La General Authority For Investment and Free Zones (GAFI, Égypte) devrait entrer dans le consortium. Toscane Promotion propose d'élargir encore le cercle des partenaires et « de partager nos résultats avec d'autres agences italiennes de développement. Nous pourrions même organiser un séminaire national en Toscane pour convaincre nos homologues des vertus de l'évaluation des projets d'investissement privés. Cela n'existe pratiquement pas en Italie ».

## d. L'impact touristique de Marseille-Provence 2013

**22 Juillet 2014**

**Villa Méditerranée, Marseille.**

Conférence organisée par l'OCEMO en préparation de la Semaine Economique de la Méditerranée



Intervenants (par ordre d'intervention) :

- Valérie CARBONNE, manager ingénierie à Bouches-du-Rhône Tourisme
- Anne PERON, responsable des études à Bouches-du-Rhône Tourisme
- Christian MOURISARD, adjoint au Maire, président de l'Office de Tourisme d'Arles
- Hugues DE CIBON, directeur de la mission de préfiguration de l'Agence régionale pour l'innovation et l'internationalisation des entreprises (ARII) – PACA, ancien directeur du mécénat, du marketing et du tourisme à Marseille-Provence 2013
- Alice HELLEBOID, conseillère de cabinet à la CCI Marseille Provence
- Nicolas LEMOUCHOUX, directeur commercial et marketing à l'InterContinental Marseille – Hôtel Dieu
- Julien ZIMBOULAS, responsable-adjoint du département des publics au MuCEM
- Ulrich FUCHS, membre du jury de sélection des Capitales européennes de la culture, ancien directeur général adjoint de Marseille-Provence 2013

Quelques six mois après la clôture de l'opération, l'objectif de cette conférence, organisée par l'OCEMO, était de présenter l'impact touristique de l'opération Marseille-Provence 2013, en s'appuyant sur les chiffres clés du tourisme dans le territoire des Bouches-du-Rhône, en expliquant la stratégie portée par la Capitale européenne de la culture et les opérateurs locaux et en présentant les dispositifs mis en place pour mettre Marseille et la Provence à l'honneur.

Cet événement a eu lieu dans la perspective de la 8ème édition de la Semaine Economique de la Méditerranée, dont le thème 2014 est « le tourisme, vecteur de développement économique en Méditerranée ». Elle se tiendra du 5 au 8 novembre 2014 à Marseille, à la Villa Méditerranée.

A la suite de la présentation de l'OCEMO par son Délégué général, Monsieur Pierre Massis, les différents intervenants, acteurs économiques et culturels de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, organisateurs et professionnels du tourisme, ont souhaité apporter leur vision de la «Capitale» et des données sur la fréquentation touristique induite par l'événement.

### **Marseille-Provence 2013, une année singulière !**

Valérie Carbonne, manager ingénierie à Bouches-du-Rhône Tourisme, a précisé le caractère particulier de l'année 2013. En effet, cette année a permis de lancer de nombreux travaux avec des opérateurs

touristiques. C'était une année singulière car, grâce à la « Capitale », des dispositifs d'études ont pu être dynamisés : ainsi un nouvel outil a été développé avec l'opérateur de téléphonie mobile Orange. Grâce aux résultats probants de Marseille-Provence 2013, du point de vue de l'offre touristique, les Bouches-du-Rhône ont changé d'échelle, la destination ayant pris une nouvelle dimension, beaucoup plus culturelle et internationale.

Mais Marseille-Provence 2013 n'est pas partie de rien, car ce vaste territoire avait déjà une solide expérience en termes d'accueil et de travail en réseau avant 2013.

Cependant, l'année 2013 a permis une forte évolution de l'offre et de la fréquentation touristiques : + 3,4 % de croissance des nuitées touristiques.

Avant que Marseille ne soit nommée Capitale européenne de la culture en 2013, Notre-Dame de la Garde, les Arènes d'Arles et le Musée départemental de l'Arles Antique étaient les équipements culturels les plus cités.

A l'heure actuelle, on cite plus naturellement le MuCEM et la Villa Méditerranée.

- Quelques chiffres sur le tourisme dans les Bouches-du-Rhône en 2013 :
- 43 millions de nuitées ;
- consommation touristique intérieure = 2,7 milliards d'euros ;
- 7 % du PIB des Bouches-du-Rhône ;
- 32 000 emplois salariés directs.

Anne Péron, responsable des études à Bouches-du-Rhône Tourisme, a expliqué que, dans la synthèse des résultats de l'événement Capitale, le poids de l'hôtellerie est très important. En 2013, une forte croissance de la clientèle étrangère a été constatée dans les hôtels du département soit environ 30 % des nuitées ont été réalisées en 2013 par des touristes étrangers provenant principalement d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Cette tendance se poursuit en 2014, avec une réelle évolution des nuitées, toujours soutenue par la clientèle étrangère. L'aéroport de Marseille Provence est d'ailleurs devenu par ailleurs, le premier aéroport français de province, en termes de destinations étrangères.

Concernant les visites, 2013 a comptabilisé 11 millions de visites sur l'ensemble des équipements et des événements de la « Capitale ». Pour Valérie Carbonne, ce chiffre est considérable, « on peut tenir la route face à d'autres sites de haute notoriété au niveau régional tels que le Musée des Beaux-Arts de Lyon, le Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain (MAMAC) de Nice, ou encore au niveau national tel que le musée du Quai Branly ».

Marseille-Provence 2013 a également eu un effet positif sur l'innovation. Le groupe Orange a été un partenaire important de l'événement. Ainsi, la société a développé en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme un dispositif pilote de mesure de la fréquentation nommé « flux vision pour le tourisme ». Cet outil récupère les données téléphoniques et les transforme ensuite en indicateurs permettant d'obtenir des renseignements dans des domaines de la circulation ou des loisirs. Il permet d'avoir des informations sur le comportement des utilisateurs, de savoir où les utilisateurs se situent sur les territoires et où il y a une grande concentration de personnes. Cependant, il est important de préciser qu'aucune donnée personnelle n'est divulguée, la CNIL suivant le dossier avec attention.

Ce dispositif a été testé pour la première fois pendant le week-end d'ouverture de la Capitale : « Le constat est que, lors de l'inauguration, la population additionnelle à celle qui existe traditionnellement sur le Vieux-Port a commencé à se développer en fin d'après-midi pour atteindre son niveau maximum entre 21 et 23 heures », indique Anne Péron.





### **Une dynamisation du développement du tourisme culturel**

Arles est une ville culturelle depuis de nombreuses années en raison de son patrimoine historique. C'est pourquoi la ville a soutenu Marseille-Provence, Capitale européenne de la culture. Arles possède 39 biens classés au patrimoine mondial de l'Unesco, elle organise les Rencontres de la photographie avec 50 expositions ainsi que d'autres événements culturels chaque année.

Ainsi, il s'avère que Marseille-Provence 2013 a permis de développer cette forme de tourisme moins connue : le tourisme culturel.

Adjoint au Maire et président de l'Office de Tourisme d'Arles, Christian Mourisard, se dit très satisfait de l'effet de la Capitale européenne de la culture sur son territoire : « grâce à l'impact de Marseille-Provence 2013, on a vu apparaître à Arles de nouveaux touristes, par exemple chinois, russes ou encore indiens. En parallèle, la fréquentation de la clientèle habituelle anglo-saxonne et d'Europe centrale et du nord s'est amplifiée ».

Marseille-Provence 2013 a été une expérience très positive pour la ville d'Arles qui a conforté son image de ville de culture. Cet événement a également permis à d'autres villes, telles que Nîmes, Avignon et au Pont-du-Gard, qui étaient déjà des lieux culturels, d'être encore mieux reconnus.

Pour Christian Mourisard, « il faut travailler dans un esprit de partenariat, car le tourisme ne connaît pas les frontières administratives. Par exemple, quand le Festival d'Avignon a lieu, les visiteurs viennent dormir à Arles, et cet échange se retrouve sur d'autres territoires à l'occasion d'autres événements ».

### **Des objectifs communs**

Pour Hugues de Cibon, ancien directeur du mécénat, du marketing et du tourisme à Marseille-Provence 2013, rapprocher la culture et le tourisme n'est pas un sujet facile. « On a pris conscience du fait que l'on n'allait pas réinventer la fréquentation touristique du territoire. Pour préparer 2013, un groupe de travail a été mis en place ». Ce dernier associait les acteurs de la sphère publique et de l'offre touristique afin de se mettre d'accord sur les objectifs du développement touristique. Cinq objectifs ont été fixés pour Marseille-Provence 2013 :

- dynamiser la fréquentation ;
- impacter la saisonnalité, jusque-là très marquée en été ;

- augmenter la durée de séjour dans certaines villes. Des villes comme Marseille sont marquées par un temps de séjour plus court (4 jours en moyenne) que dans d'autres villes telles que Nice, par exemple (7 jours en moyenne) ;
- faire venir plus de touristes étrangers ;
- attirer une autre typologie de touristes et travailler sur le tourisme culturel.

Parmi les enjeux importants, il a fallu traduire le programme de la Capitale, qui avait été construit selon un angle peu adapté aux acteurs du tourisme. Une sélection des événements sur lesquels communiquer a aussi dû être effectuée. Au final, tous les territoires ont joué le jeu de la promotion des autres territoires.

De leur côté, les opérateurs privés se sont beaucoup impliqués durant 2013, en mettant en place des opérations de marketing et de relations presse.

Marseille-Provence 2013 a également eu un impact très positif en matière de tourisme d'affaires : de nombreux séminaires, colloques et événements professionnels ont été organisés à Marseille, permettant ainsi l'enrichissement de la fréquentation des lieux d'accueil et le remplissage des hôtels. Marseille a atteint la 2ème place des villes de congrès, juste derrière Paris et a dépassé Lyon.

Hugues de Cibon considère que le grand investissement effectué à l'occasion de l'année Capitale devrait se pérenniser dans le temps. « Les investissements ont été lourds, les collectivités devraient prendre le relais et travailler sur le tourisme culturel. Il y a encore un énorme potentiel sur le territoire et il faut le traiter ».

### **Une importante mobilisation des entreprises de la région**

Alice Helleboid, conseillère de cabinet à la CCI Marseille Provence (CCIMP), explique que, dès 2005, sous l'impulsion de la CCI Marseille Provence, un certain nombre d'entreprises avaient été sensibilisées à l'importance de la culture comme levier de développement et d'attractivité du territoire, notamment touristique.

La CCI Marseille Provence avait créé une « Commission Attractivité culturelle du territoire » et menait des études stratégiques de positionnement culturel du territoire Marseille Provence. Certaines entreprises, membres de Mécènes du Sud, avaient placé la culture au cœur de leurs préoccupations. Lors de ces travaux, menés au sein de la Commission Attractivité culturelle, la culture était apparue comme un levier de développement et de rayonnement à renforcer, pour attirer touristes et investisseurs sur le territoire.

Très tôt donc, les entreprises avaient été sensibilisées au potentiel du titre en termes de rayonnement. Elles se sont impliquées de façon très active dès la candidature, pour atteindre l'année de l'événement le nombre de 220 (entreprises impliquées), « un score record dans l'histoire des Capitales européennes de la culture ».

Le rôle de la CCI Marseille Provence a été de :

- sensibiliser les entreprises (TPE/PME/GE) aux enjeux du titre « Capitale européenne de la culture » en termes de rayonnement et de développement pour un territoire ;
- informer les entreprises sur l'évolution du projet, la programmation, au fil des années de préparation ;

- permettre la participation de toutes les entreprises du territoire (quelle que soit la taille, en élaborant une offre de partenariat avec des tickets d'entrée accessibles).

Alice Helleboid rappelle que « l'un des principaux défis était celui de l'information. Il était en effet important de pouvoir fournir aux entreprises du territoire une information régulière et concrète sur les enjeux, le calendrier, l'organisation de l'événement, et ce, de la candidature à l'année Capitale ».

Au final, « 220 entreprises ont été mobilisées sur l'ensemble du territoire, c'est le meilleur résultat pour une Capitale européenne de la culture ».

La mobilisation des entreprises s'est organisée dans le temps, dans l'espace, et par secteur d'activités :

- dans le temps : dès la phase de candidature les entreprises ont été impliquées, elles ont soutenu le positionnement de Marseille Provence devant le jury européen de sélection de la Capitale européenne de la culture 2013. « Cette mobilisation a dû être maintenue et développée jusqu'à l'année de l'événement, où les entreprises se sont pleinement investies » ;
- dans l'espace : il s'agissait d'un projet de territoire (Arles, Aix-en-Provence, Martigues, Salon-de-Provence, Istres, Marseille) ; la CCIMP a ainsi organisé plusieurs « tournées des territoires », des road shows, pour aller à la rencontre des entreprises (TPE, PME, Grands groupes...) de l'ensemble du périmètre concerné par l'événement ;
- par secteur d'activité : La CCIMP a accompagné, à travers son dispositif « Mission Entreprises 2013 » les entreprises du territoire souhaitant participer à l'événement : les commerces et professionnels du tourisme (préparation à l'accueil avec le dispositif « Esprit Client » : 5000 établissements CHR signataires), « technologies numériques & innovation », « entreprises & international »...

La Capitale européenne de la culture aura contribué à améliorer l'attractivité internationale du territoire, le situant sur la carte, y compris pour des clientèles américaines et asiatiques, en lui donnant une image plus dynamique, plus créative.

Si un chiffre devait être donné sur l'impact économique global de Marseille-Provence 2013, celui-ci serait calibré aux alentours de 500 millions d'euros d'impact direct.



**Une Capitale européenne de la culture au bénéfice des acteurs du tourisme et du développement de nouvelles infrastructures**

De nouvelles infrastructures culturelles et touristiques, telles que le MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), ont vu le jour à l'occasion de Marseille-Provence 2013. Parmi elles, l'ancien Hôtel Dieu, un édifice du XVIII<sup>e</sup> siècle classé monument historique, est devenu, fin avril 2013, le plus grand hôtel 5 étoiles à Marseille en nombre de chambres : l'InterContinental.

Pour Nicolas Lemouchoux, directeur commercial et marketing à l'InterContinental Marseille – Hôtel Dieu, les acteurs du tourisme ont bénéficié des effets de Marseille-Provence 2013, et l'ouverture de l'hôtel en 2013, en plein de cœur de l'année de la Capitale européenne de la culture, a été un pari gagnant. Le groupe avait choisi de s'installer à Marseille avant que la ville ne soit élue Capitale. « Le premier critère a été le bâtiment, ce dernier correspondait à la marque InterContinental, nous y avons vu un grand potentiel d'attractivité pour les touristes internationaux. Nous souhaitons participer au développement de Marseille et de sa région. Nous nous sommes investis dès le début dans Marseille-Provence 2013, en devenant mécène de l'événement et partenaire du MuCEM ».

En 2013, le bilan de l'InterContinental est de :

- 23 900 nuitées ;
- 93 600 couverts.

L'hôtel a bénéficié d'une très bonne couverture médiatique. Les enjeux pour le futur sont :

- d'attirer de nouveaux événements (congrès, Capitale européenne du sport...);
- de maintenir les investissements en cours ;
- et de continuer à travailler autour du projet métropolitain Aix-Marseille-Provence.

« Il faut continuer à investir dans le tourisme culturel. Marseille a tous les attraits en matière de culture », a déclaré Nicolas Lemouchoux.

### **Le MuCEM : un équipement « capital ».**

Même si la décision de construction du MuCEM à Marseille avait également été prise avant la nomination de la Capitale, le projet avait été interrompu. C'est grâce à Marseille-Provence 2013 que le MuCEM a en effet pu être réalisé à Marseille. La complémentarité entre le premier musée national de province et la Capitale européenne de la culture prend donc tout son sens. Pour Julien Zimboulas, adjoint au responsable du département des publics au MuCEM, le musée a donc largement bénéficié des effets positifs de Marseille-Provence 2013 et de la médiatisation de la ville.

La fréquentation de juin à décembre 2013 du MuCEM a été excellente avec 200 000 visiteurs de plus que prévu pour les expositions.

Les chiffres clés de la 1<sup>ère</sup> année sont :

- 63 000 visiteurs pour les 3 journées portes ouvertes des 7, 8 et 9 juin 2013 ;
- 1 million de visiteurs sur le site dès le 16 septembre 2013, puis 2 millions de visiteurs le dimanche 16 février 2014 ;
- 1/3 des visiteurs du site se rend dans les expositions ;
- 12 000 visiteurs en moyenne chaque premier dimanche du mois.

Les chiffres à 1 an d'existence sont très positifs et permettent de conforter la position du MuCEM. « On se situe aujourd'hui juste après les très bons musées parisiens. En termes de fréquentation, on est au niveau d'un musée Rodin ».

Un impact positif et des efforts à pérenniser

Ulrich Fuchs, membre du jury de sélection des Capitales européennes de la culture et ancien directeur général adjoint de Marseille-Provence 2013, a expliqué que pour le choix des Capitales, les membres du jury se sont concentrés sur l'impact touristique que pourrait avoir l'événement et sur l'impact économique induit.

L'évaluation de la réussite de Marseille-Provence 2013 a été faite en fonction de :

- son impact culturel : il y a eu un développement et une amélioration de l'offre culturelle notamment pour les habitants de la ville et plus largement les citoyens. Le développement urbain a également positivement évolué ;
- son impact sur l'image de la ville a permis de changer radicalement l'image de Marseille. Dans les médias, elle est passée d'une ville dangereuse et à éviter, à une ville attractive, culturellement riche et offrant de multiples possibilités pour les touristes ;
- son impact économique : au total il y a eu entre 13 et 14 millions d'euros de mécénat de la part des entreprises. L'événement a eu un impact positif sur les acteurs de la culture et du tourisme de tout le territoire, notamment en offrant la possibilité à ces acteurs de travailler ensemble.

« Une Capitale européenne de la culture représente beaucoup de risques, notamment si le projet est sous-estimé. Il faut arriver à fédérer tous les acteurs, à travailler contre le scepticisme et à rassurer toutes les parties-prenantes. Il y a de grandes attentes car un événement tel que celui-là représente un investissement considérable venant de financements publics ».

Pour Ulrich Fuchs, le plus gros enjeu est celui de l'après-2013. « Je suis mitigé pour Marseille, c'est un peu de notre faute, nous avons peut-être démarré le débat trop tard. Maintenant il faut avancer ». Toutefois, après 2013, la CCI Marseille Provence a mis en place une initiative, le projet PERLE 2014 (Pour ne pas En Rester Là En 2014). Il s'agit d'un groupe de travail destiné à réfléchir aux conditions nécessaires pour bâtir un « après 2013 » capitalisant sur les succès et les valeurs de l'année Capitale. « Ce genre d'initiatives doit être multiplié. »

Pendant la conférence, l'exemple de Linz a également été présenté. C'est une expérience intéressante, la ville a eu plus de difficultés au début, les acteurs de la culture et du tourisme n'avaient jamais travaillé ensemble. Linz a su capitaliser sur l'année de la Culture : chaque année des thèmes sont choisis, et culture et tourisme continuent de se rencontrer. « Tous les acteurs continuent à jouer le jeu. Linz va organiser une grande conférence cette année : « 5 ans après, où en est la Capitale européenne de la culture », et va inviter d'autres capitales pour témoigner ».

Selon Ulrich Fuchs, il manque ce genre d'initiatives à Marseille. Il faut continuer à investir dans les projets culturels.



### **Continuer à travailler sur les synergies entre les acteurs**

Il y a une tradition culturelle dans la région. Il ne faut pas penser que la finalité est seulement l'année Capitale. La question est : « est-ce qu'on s'est donné les moyens de préparer l'avenir ? ».

Pour Ulrich Fuchs, des synergies ont été créées à l'occasion de l'année 2013, les villes ont travaillé ensemble, ce qui avant n'était pas le cas. Il en va de même pour certains acteurs économiques, touristiques et/ou culturels. Or ces derniers vont continuer à travailler ensemble, ce qui est une conséquence non quantifiable et très peu visible de Marseille-Provence 2013.

Pour Valérie Carbone, mettre en place des synergies entre l'ensemble des sites touristiques et les opérateurs culturels du territoire de la Capitale était indispensable pour réussir le projet. Cela a été possible sur le territoire car les institutionnels du tourisme, Bouches-du-Rhône Tourisme, le Comité Régional du Tourisme et les Offices de Tourisme travaillent en réseau depuis toujours avec des outils mutualisés. Il faut aujourd'hui valoriser cette expérience et continuer les échanges constructifs avec les pays de la Méditerranée et les faire profiter du savoir-faire acquis.

### **Un changement de l'image de la ville**

De nombreuses associations se sont créées au moment de l'élection de la Capitale européenne de la culture pour présenter des projets. Il y a eu un grand investissement qui, avec le MuCEM, dépasse les 600 millions d'euros. Marseille-Provence 2013 a dû beaucoup travailler pour revitaliser l'image que l'on avait de Marseille avant 2013. Quand les articles de presse et les reportages télévisés ont commencé à montrer une ville accueillant de grands événements et réussissant avec succès à gérer les mouvements de foule, l'image de Marseille a changé. La fréquentation des musées de Marseille a considérablement augmenté, ce qui n'avait jamais été vu. Si l'année 2013 fut une très grande réussite, l'après 2013 sera-t-il à la hauteur ?

**Quelles étaient les conditions pour le soutien des entreprises marseillaises ? Comment ont-elles été approchées et sélectionnées ?**

Il y a deux intérêts pour les entreprises à prendre part à un tel événement : l'intérêt collectif en faveur de l'attractivité du territoire et l'intérêt individuel. Une entreprise ne s'engage dans une opération de mécénat d'une Capitale européenne de la culture que si celle-ci dégage un intérêt par elle. L'intérêt de la part des entreprises était également démultiplié lorsqu'elles mobilisaient leurs salariés. Par exemple, les « Ateliers de l'Euroméditerranée » consistent en un dispositif de résidences d'artistes dans des lieux non dédiés à l'art (entreprises, administration...). L'artiste travaille ici avec les employés autour de la création d'une œuvre d'art. Ce programme devrait continuer même après la fin de Marseille-Provence 2013.

Alice Helleboid a expliqué que l'une des spécificités de Marseille-Provence 2013 était le ticket d'entrée volontairement très bas pour les TPE et PME. Ainsi, toutes les entreprises qui le souhaitaient ont pu participer à l'événement.

**Le prochain rendez-vous autour du tourisme est fixé à la Semaine Economique de la Méditerranée, du 5 au 8 novembre 2014 à Marseille, à la Villa Méditerranée.**